

*** FICHE SIGNALÉTIQUE ***

Cette fiche signalétique est transmise à votre compagnie pour fournir à votre direction et aux employés qui travaillent avec ce produit l'information santé et sécurité récente. Veuillez lire les informations sur ces feuilles et les transmettre aux responsables de l'implantation du « Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) ». Veuillez aussi rendre disponibles ces informations aux employés qui en font la demande.

Date de préparation : 10/03/10

3370-366

SECTION I IDENTIFICATION DU PRODUIT ET UTILISATIONS

| | | |
|--|---|---|
| Fabricant | : W. R. MEADOWS DU CANADA | SIMD |
| Adresse | : 70, Hannant Court Milton, Ontario L9T 5C1 | Santé : 1 Feu : 2 Réactivité : 0 Protection personnelle : |
| Téléphone | : (905) 878-4122 | |
| Urgence | : 1-800-424-9300 Chemtrec | |
| (Évaluation du risque : 0=minime,1=léger,2=modéré,3=élevé,4=extrême,*=chronique) | | |
| Classe de produit | : Classe B, Division 2, Liquides combustibles, Classe D, Division 2, Sous-division B, Matières toxiques | |
| Numéro d'identification du produit | : 3370-366 | |
| Identification du produit | : EXPO-GLOSS | |
| Utilisation du produit | : Agent de scellement pour agrégat apparent | |

SECTION II COMPOSANTS DANGEREUX

| N° du ou des composant(s) dangereux* | CAS # | % en | | | | ACGIH | | | Peau |
|--------------------------------------|------------|---------|-------------------------|--------------------------|---------|------------|---------|-----|------|
| | | Poids | DL50 | CL50 | VS/MPT | VS/plafond | VS/LECT | | |
| 1. 1,2,4-Triméthylbenzène | 95-63-6 | 15 à 20 | NE | 18 mg/m ³⁺ | 25 ppm | NE | NE | NE | |
| 2. Xylène | 1330-20-7 | 1à 5 | 4300 mg/kg ⁺ | 5000 ppm/4H ⁺ | 100 ppm | NE | 150 ppm | Non | |
| 3. Cumène | 98-82-8 | 1à 5 | 1400 mg/kg ⁺ | 8000 ppm/4H ⁺ | 50 ppm | NE | NE | Oui | |
| 4. Naphta aromatique léger | 64742-95-6 | 50 à 55 | NE | NE | NE | NE | NE | NE | |

*Une information plus complète sera fournie au médecin ou à l'infirmière en cas d'urgence médicale. Aucun des composants de ce produit n'est reconnu comme étant cancérogène.

Les données relatives aux composants sont définies en accord avec le sous-paragraphe 13 (a) (i) à (iv) de la loi sur les produits dangereux.

NE = Non établi + = Rat

SECTION III PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

| | | | |
|--------------------|------------------------------------|---|------------------|
| État physique | : Liquide | Densité de vapeur | : > 1 (Air=1) |
| Gravité spécifique | : 0,92 | Vitesse d'évaporation | : < 1 (Éther=1) |
| Odeur/Apparence | : Liquide ambré à odeur de solvant | Pourcentage de volatiles | : 75 (théorique) |
| Pression de vapeur | : Non disponible | Point de congélation | : Non disponible |
| pH | : Sans objet | Point d'ébullition | : 164°C |
| Seuil de l'odeur | : Non disponible | Coefficient de distribution eau/pétrole | : Non disponible |

SECTION IV INFLAMMABILITÉ ET RISQUE D'EXPLOSION

| | | | |
|----------------------------------|--|--|------------------|
| Conditions d'inflammabilité | : Exposition aux sources d'inflammation | Température d'auto-allumage | : Non disponible |
| Moyens d'extinction | : Eau pulvérisée, mousse, agent chimique en poudre ou dioxyde de carbone | Sensibilité à un impact mécanique | : Non |
| Point éclair et méthode | : 45°C (PMCC) | Sensibilité à une décharge électrostatique | : Non |
| Limites d'inflammabilité | : LEI : 1,0 LES : 7,0 | | |
| Produits de combustion dangereux | : La combustion peut produire du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et des produits de combustion incomplète | | |

SECTION V STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|-------------------------------------|---------------------------------|
| Stabilité chimique | : Stable |
| Sinon, dans quelles conditions | : |
| Incompatibilité (matières à éviter) | : Éviter les matériaux oxydants |
| Conditions de réactivité | : Aucune connue |
| Produits de décomposition dangereux | : Aucun connu |

Date de préparation : 10/03/10

3370-366

SECTION VI

PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voie(s) d'entrée : Inhalation, contact avec la peau, contact avec les yeux.

Effet(s) en cas d'exposition aiguë au produit :

CONTACT AVEC LES YEUX : Ce produit peut provoquer une irritation des yeux légère à modérée. Les vapeurs ou aérosols du produit peuvent aussi être irritants pour les yeux.

CONTACT AVEC LA PEAU : Ce produit peut provoquer une irritation de la peau légère à modérée. Le contact prolongé ou répété peut causer une dermatite.

INHALATION : L'exposition à des concentrations excessives de vapeurs peut causer des symptômes de dépression transitoire du système nerveux central (maux de tête, somnolence, perte de coordination et fatigue par exemple). Des rapports ont associé la surexposition professionnelle prolongée et répétée aux solvants à des lésions permanentes au cerveau et au système nerveux. L'inhalation abusive et délibérée de vapeurs concentrées peut être dangereuse ou fatale.

INGESTION : Ce produit est présumément légèrement toxique. De petites quantités de liquide aspiré par les poumons durant l'ingestion ou un vomissement peuvent provoquer des lésions graves aux poumons. L'ingestion peut aussi causer des symptômes de dépression transitoire du système nerveux central.

SIGNES ET SYMPTÔMES : Les symptômes d'irritation des yeux incluent la douleur, le larmolement, la rougeur et le gonflement. Les symptômes d'irritation de la peau incluent la rougeur, l'enflure et l'éruption. Les symptômes d'irritation du système respiratoire incluent l'écoulement nasal, le mal de gorge, la toux, une gêne dans la poitrine, un souffle court et une réduction des fonctions pulmonaires. Les symptômes d'irritation gastro-intestinale incluent le mal de gorge, les douleurs abdominales, les nausées, le vomissement et la diarrhée. Une dépression du système nerveux central peut être diagnostiquée par la présence de maux de tête, vertiges, nausées et symptômes d'intoxication; dans les cas extrêmes, la perte de conscience et la mort peuvent survenir. Les symptômes d'une surexposition chronique incluent des pertes de mémoire ainsi qu'une perte des capacités intellectuelles et de la coordination.

Limites d'exposition : Voir Section II

Effet(s) d'une exposition chronique au produit :

Cancérogénicité : Non

Reprotoxicité : Non établi

Tératogénicité : Non établi

Mutagénicité : Non établi

Propriétés synergétiques : Non établi

SECTION VII

MESURES PRÉVENTIVES

Équipement de protection personnelle : Porter des verres de sécurité, des lunettes étanches ou un masque anti-éclaboussures afin d'éviter le contact avec les yeux. Les verres de contact ne devraient pas être portés. Porter des gants et des vêtements de protection appropriés pour éviter tout contact avec la peau et les vêtements.

Sécurité intégrée : Ventiler tel que requis pour contrôler les concentrations de vapeurs – au moins 10 changements d'air par heure sont généralement recommandés pour une bonne ventilation. Si l'exposition excède le LEP/VS, utiliser un respirateur approuvé NIOSH approprié.

Procédure en cas de fuite ou de déversement : GROS DÉVERSEMENT>> Évacuer le personnel non protégé de la zone à risques. Porter un respirateur et des vêtements de protection appropriés. Arrêter la fuite si cela peut être effectué de manière sécuritaire. Retenir et contenir le produit. Retirer/éteindre les sources d'inflammation. Si un nuage de vapeurs se forme, de l'eau pulvérisée peut être employée pour le réduire; contenir l'écoulement. Enlever avec une suceuse mobile ou pomper dans des bacs de récupération/stockage. Éponger le produit résiduel avec un absorbant comme l'argile, le sable ou un autre matériau approprié; placer dans des contenants étanches et éliminer adéquatement. Rincer la zone à l'eau afin d'éliminer les traces de produit; jeter les eaux de rinçage tel que ci-dessus. PETIT DÉVERSEMENT>> Ramasser avec un matériau absorbant et placer dans des contenants étanches.

Élimination des déchets : Suivre les règlements locaux, provinciaux et fédéraux sur l'élimination des déchets.

Équipement/procédure lors des manipulations : Manipuler comme un produit inflammable.

Exigences de stockage : Stocker dans un endroit frais et sec loin des sources d'inflammation. Maintenir les contenants fermés en dehors de leur utilisation.

Information particulière sur le transport : Aucune

FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de préparation : 10/03/10

3370-366

SECTION VIII

MESURES DE PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX : Si une irritation ou une rougeur se manifeste, transporter la victime à l'air pur, loin de la zone d'exposition. Rincer les yeux avec de l'eau durant quinze (15) minutes. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical.

CONTACT AVEC LA PEAU : Retirer les chaussures et les vêtements contaminés. Nettoyer minutieusement la ou les zones affectées avec de l'eau et un savon doux. Si une irritation ou une rougeur se manifeste et persiste, faire un suivi médical.

INHALATION : Si des symptômes respiratoires se manifestent, transporter la victime à l'air pur, loin de la source d'exposition. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical. Si la victime ne respire plus, commencer immédiatement la respiration artificielle. Si la victime éprouve des difficultés à respirer, de l'oxygène devrait être administré par du personnel qualifié. Faire un suivi médical immédiatement.

INGESTION : Ne pas provoquer de vomissement. En cas de vomissement spontané, maintenir la tête de la victime sous le niveau des hanches afin d'éviter l'aspiration par les poumons. Puisque l'aspiration dans les poumons peut provoquer de très sérieuses lésions permanentes, la décision de faire vomir devrait être prise par un médecin. Le choix de vidanger l'estomac doit être considéré en regard du danger d'une aspiration par les poumons. Consulter un médecin, un hôpital ou un centre antipoison et/ou transporter dans une unité d'urgence immédiatement.

L'information ci-incluse est basée sur les données dont nous disposons et est considérée comme étant exacte. Cependant, nous ne fournissons aucune garantie, explicite ou implicite, en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats découlant de leur utilisation. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les lésions entraînées par l'utilisation du produit décrit ici.

SECTION IX

PRÉPARATION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE

Préparé par : David Carey

Téléphone : (847) 683-4500

Date de préparation : 10/03/10

Numéro d'identification du produit : 3370-366